

Informations communales

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale du 20 juin 2011

Le procès-verbal de l'assemblée municipale du 20 juin 2011 est déposé publiquement durant 20 jours dès la présente publication. Durant le délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil municipal.

Inscriptions au chômage pendant la période estivale

Les bureaux du SSEVT seront fermés du 18 juillet au 5 août 2011. Durant cette période, les personnes désirant s'inscrire au chômage sont priées de prendre contact à l'ORP (Office Régional de Placement) à Tavannes.

Le Fuet, le 13 juillet

Conseil municipal